

Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 29 juin 2022

Covid-19 : Point de situation du 29 juin 2022

Depuis plusieurs mois, de nombreux sous-variants d'Omicron se sont développés dans le monde. Le sous-variant BA.5, qui a fait son apparition et circule en France métropolitaine depuis avril, a été récemment détecté à Mayotte. Ce sous-variant d'Omicron se caractérise par une transmissibilité accrue qui explique sa diffusion rapide sur le territoire national depuis quelques semaines.

Point de situation en métropole et à Mayotte

Au 28 juin 2022, le taux d'incidence sur le territoire national était de 732 / 100 000 habitants, en hausse de 53% sur 7 jours. Les cas de contamination par le Covid augmentent tout particulièrement en Île-de-France. Dans les Outre-Mer, les indicateurs restent stables mais sont susceptibles d'augmenter dans les semaines à venir.

A Mayotte, le variant Omicron circule de façon exclusive depuis le début d'année 2022. Pour le moment, la situation épidémiologique reste stable. Néanmoins, le caractère très contagieux de ce sous-variant engage à faire preuve d'une extrême vigilance. Les personnes vulnérables non vaccinées demeurent les populations les plus susceptibles de développer des formes sévères de la Covid.

Les personnes fragiles et à risques sont invitées à recevoir leur dose de rappel dès que possible

A la date du 21 juin 2022, 49,7% de la population générale présente un schéma vaccinal complet à 2 doses et seulement 15,4% a reçu une dose de rappel.

Par ailleurs, les personnes de plus de 60 ans font partie des populations à risques et sont les plus susceptibles de développer des formes graves. A ce jour, 54% de cette tranche d'âge n'a pas encore bénéficié de leur dose de rappel.

Une vaccination ancienne contre la COVID ne garantit pas une immunité suffisante pour se protéger.

Alors qu'une reprise épidémique modérée s'amorce en métropole, **l'ARS Mayotte appelle les personnes les plus vulnérables à recevoir leur dose de rappel au plus vite :**

- Les personnes âgées de **plus de 60 ans**
- Les personnes atteintes d'une **pathologie à haut risque** sans limite liée à l'âge (Trisomie 21, cancers ou maladies hématologiques malignes, les patients sous dialyse...)
- Les personnes présentant des **pathologies facteurs de risque de forme grave** (l'obésité (IMC >30), la BPCO et l'insuffisance respiratoire, l'hypertension artérielle compliquée, l'insuffisance cardiaque, le diabète (de type 1 et de type 2), l'insuffisance rénale chronique.
- Les personnes **sévèrement immunodéprimées** (VIH, cancer, hémopathie, greffe d'organe etc.) et leur entourage de +18 ans

Cette dose de rappel doit permettre de renforcer la protection contre les formes graves de la maladie et les décès.

La préfecture et l'ARS rappelle que Mayotte a traversé les dernières vagues Covid sans impact majeur sur la santé collective, et ce grâce à la vaccination d'une partie de la population. L'offre vaccinale reste conséquente sur le territoire et de nombreux centres de vaccination sont accessibles tous les jours ([carte des lieux de vaccination](#) sur le site de l'ARS).

Renforcer les gestes barrières pour mieux se protéger

Contact presse Préfecture :

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook & Twitter : @Prefet976

Contact presse ARS :

06.39.60.74.27
ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Combinés à la vaccination, les gestes barrières sont des outils préventifs nécessaires dans cette lutte contre le virus. Et ce, plus particulièrement à l'approche des vacances scolaires, période pendant laquelle les échanges sont plus importants.

Des gestes simples permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Lavez-vous les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades
- Gardez une distance sociale et portez un masque en notamment en présence de personnes à risques.

Contact presse Préfecture :

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook & Twitter : @Prefet976

Contact presse ARS :

06.39.60.74.27
ars-mayotte-com@ars.sante.fr